

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

**M. Axworthy:** Voilà pourquoi nous sommes contre cet accord. Parce qu'il augmentera les pouvoirs et l'influence de ces grandes concentrations . . .

**Le président suppléant (M. McKinnon):** J'ai écouté attentivement les deux députés du Manitoba. Ils sont à égalité, maintenant. Pouvons-nous en revenir au projet de loi?

**M. Axworthy:** En réalité, monsieur le Président, l'amendement que nous proposons est un important corollaire de ceux que nous venons de débattre. Il est très important parce qu'il établit une différence très nette dans la façon dont nous considérons la politique commerciale dans notre pays. C'est très simple. Le parti conservateur du Canada, le parti républicain du Nord, qui croit à tous les rêves chers à Ronald Reagan poursuit un but très simple. Il entend abandonner les procédures éprouvées et efficaces que nous utilisions autrefois pour protéger les intérêts nationaux du Canada en négociant avec le GATT et en utilisant en même temps le mécanisme de règlement des différends. De notre côté, nous croyons que nous avons assuré la prospérité du Canada, l'expansion de notre commerce et le développement de nos marchés extérieurs en comptant sur le système commercial international. Il y a une différence très nette entre les deux. Il ne s'agit pas de savoir qui est pour ou contre l'augmentation du commerce, mais plutôt de choisir les moyens à prendre pour l'augmenter.

Comment pouvons-nous garantir la sécurité d'accès? accroître l'accès? diversifier les échanges commerciaux? Le parti conservateur, ce parti républicain du Nord, a manifestement décidé d'engager sa foi et de signer le contrat de mariage avec les États-Unis. Nous avons entendu ses arguments: il faut se joindre à ce marché de 100 millions de personnes, il faut se retrancher derrière ces murs parce que les Européens sont à nos trousses, tout comme les Japonais, et il faut en quelque sorte signer un pacte avec l'oncle Sam. Voilà ce que préconisait le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) et sa famille il y a 30 ans. Si l'on considère le fait d'être conséquent comme une vertu, alors il aurait au moins une vertu. Il a été conséquent sur ce point. Malheureusement, cet argument a été repris par le parti conservateur du Canada.

Notre position est très différente. Notre conception des échanges commerciaux repose sur une base beaucoup plus large, voire mondiale. Elle part du principe que, dans la négociation d'un accord, il ne faut jamais, comme l'a affirmé le négociateur en chef, M. Reisman, se mettre dans la position de celui qui doit faire beaucoup plus de concessions que l'autre, parce que l'autre a un marché plus important. Ce sont les propos qu'a tenus M. Reisman. C'est pour cette raison, a-t-il dit, qu'il fallait inclure les ressources en eau dans les négociations. Dans le célèbre discours qu'il a prononcé devant le Conseil économique de l'Ontario, il a déclaré: «Quand on veut négocier un changement avec une puissance dont la taille est dix fois supérieure à la sienne et que l'on tente d'obtenir des avantages commerciaux à peu près équivalents, il faut mettre sur la table des négociations des questions non commerciales.» C'est ainsi que nous avons accepté de négocier sur les investissements, sur l'énergie, sur les ressources naturelles et sur l'eau afin d'obtenir des changements dans le domaine des échanges commerciaux.

**M. McDermid:** C'est faux!

**M. Axworthy:** C'est exactement ce qu'a dit M. Reisman dans son discours.

**M. McDermid:** Donnez-nous la citation exacte. Où est le discours?

**M. Axworthy:** M. Reisman avait raison de décrire la situation ainsi. Malheureusement, le gouvernement a poursuivi dans cette voie.

**Des voix:** Où?

**M. Axworthy:** Devant le Conseil économique de l'Ontario.

**M. McDermid:** Vous essayez de lui faire dire des choses qu'il n'a pas dites. Lisez-nous le discours.

**M. Axworthy:** Si ces illettrés du parti conservateur prenaient la peine de lire ces documents, ils sauraient peut-être ce qui se passe. Ils sauraient peut-être ce qui est prévu. Le fait est que, parce que nous avons opté pour des négociations, non pas multilatérales, mais bilatérales, nous nous trouvons à devoir céder beaucoup plus que ce que nous obtenons. Voilà les faits véritables et l'histoire véridique de ces négociations.

● (2020)

Parlons maintenant d'une autre prétendue distorsion. Le secrétaire parlementaire s'est levé fort en colère et a déclaré: «Nous pouvons nous adresser au GATT. Nous avons encore nos droits.» Il a tapé du pied et de la fumée s'est échappée de ses oreilles et de tous ses autres orifices. Il a démontré que nous allons être d'une loyauté à toute épreuve à l'endroit du GATT. Sauf que lui et ses prétendus spécialistes du gouvernement ont oublié un tout petit détail: c'est que le GATT lui-même, en 1949, a rendu une décision non équivoque selon laquelle il n'interviendra jamais dans une affaire où il existe un mécanisme binational de règlement des différends. Et il ne l'a jamais fait depuis. Il ne s'en est jamais occupé, ni de près ni de loin. Voilà sa règle de conduite.

Aux termes de cet Accord, nous mettons maintenant sur pied un second système qui, comme il a été signalé dans un discours précédent, est plus faible, coûtera plus cher et protéger moins bien l'industrie canadienne. Il est également plus politisé. En conséquence, à cause de cette décision du GATT, nous ne pourrions recourir au GATT comme le prétend le secrétaire parlementaire.

**M. McDermid:** Vous êtes dans l'erreur.

**M. Axworthy:** Voici l'homme qui voulait tant que nous nous en tenions aux faits. Voilà les faits.

D'après la décision rendue par le GATT en 1949, la détermination de droits et d'obligations découlant d'un accord bilatéral conclu entre des gouvernements n'est pas une question ressortissant aux parties contractantes, c'est-à-dire le GATT. Qu'est-ce que le secrétaire parlementaire en pense?

**M. McDermid:** J'aurai la parole un peu plus tard.

**M. Axworthy:** Bien sûr qu'il va prendre la parole. On va nous faire encore une fois la danse des sept voiles. Nous allons avoir droit encore une fois au même charabia. On va nous servir à nouveau toute la propagande gouvernementale; les députés ministériels ne disent pas la vérité; ils ne disent pas les choses telles qu'elles sont.